

EUPEN ENRÔLÉS DE FORCE EN 40-45

La fin d'une injustice historique

R Les Belges enrôlés de force dans l'armée allemande durant la seconde guerre mondiale devraient enfin recevoir la même dispense d'impôts que les autres victimes de 40-45. Cette reconnaissance symbolique est le fruit de près d'un an de travail de la députée fédérale eupenoise Kattrin Jadin. "Il y a un an, lors des débats au Parlement allemand concernant la réforme des pensions, certains groupes parlementaires avaient envisagé de supprimer l'exemption d'impôts sur la petite pension de guerre dont bénéficiaient les travailleurs forcés de la seconde guerre mondiale. C'est là que je me suis rendue compte d'une injustice historique", explique Kattrin Jadin.

Cette injustice sur laquelle la

**"50 PERSONNES
CONCERNÉES DANS
NOTRE PAYS"**

Kattrin Jadin
DÉPUTÉE MR

députée fédérale et conseillère communale d'Eupen met le doigt c'est que les enrôlés de force de la guerre 40-45 n'ont jamais bénéficié de cette exemption d'impôts, contrairement aux autres catégories de travailleurs forcés. "J'ai d'abord cru que c'était un oubli. Mais lorsque j'ai posé la



Malmedy sous l'occupation

question au politique je me suis rendue compte qu'il y avait un certain amalgame sur cette période de l'histoire, concernant ces enrôlés... C'est pour lutter contre cette injustice, pour ces enrôlés qui sont aussi des victimes de cette période difficile de l'histoire que je me suis beaucoup investie dans ce dossier."

Concrètement, le ministre belge des finances vient d'annoncer à Kattrin Jadin qu'il rencontrerait son homologue allemand début 2013 pour demander que les enrôlés bénéficient eux aussi de cette dispense fiscale. "C'est une reconnaissance plutôt symbolique, puisqu'il doit y avoir 40 à 50 personnes concernées dans notre pays. Mais je me réjouis que cette injustice soit reconnue et soit en bonne voie de prendre fin!" «

A.P.